

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

TOCQUEVILLE VALUE AMERIQUE ISR

PART S

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

TOCQUEVILLE VALUE AMERIQUE ISR, Part S
Code ISIN : FR0013245412

Initiateur : TOCQUEVILLE FINANCE (la « Société de Gestion » ou « TFSA »)

Site internet : www.tocquevillefinance.fr - Appeler le +33 (0) 1 56 77 33 00 pour de plus amples informations

L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de TOCQUEVILLE FINANCE en ce qui concerne ce document d'informations clés.

TOCQUEVILLE FINANCE, groupe La Banque Postale, est agréée en France sous le numéro GP-91012 et réglementée par l'Autorité des marchés financiers (AMF)

Date de production du document d'information clés : 15/12/2023

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type : Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières - Fonds Commun de Placement, de droit français constitué en France. Classification : Actions internationales.

Durée : La durée de vie du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre unilatéralement le fonds par liquidation ou fusion. La dissolution peut également intervenir en cas de rachat total des parts ou lorsque l'actif net du Produit est inférieur au montant minimum réglementaire.

Objectifs : L'objectif du fonds est de mener une politique d'investissement active sur les marchés d'actions d'Amérique du Nord, tout en sélectionnant des valeurs répondant à des critères d'investissement socialement responsable, afin de chercher à bénéficier de la croissance des économies de la zone.

Le FCP est géré activement. L'indice S&P 500 converti en euros est utilisé à posteriori comme indicateur de comparaison des performances. La stratégie de gestion est discrétionnaire et sans contrainte relative à l'indice.

Tocqueville Finance délègue intégralement la gestion financière du FCP à Anchor Capital Advisors LLC (le « Déléataire de Gestion Financière »).

Le choix des titres se fait en deux étapes : la première consiste à analyser un univers de valeurs à partir de critères d'investissement socialement responsables (ISR) et la seconde vise à sélectionner les titres en fonction de leurs caractéristiques financières et extra-financières.

- Analyse de l'univers d'investissement initial, composé (i) la quasi intégralité de la capitalisation boursière totale des actions ordinaires de sociétés américaines régulièrement négociées sur les bourses de New York (dont les deux principales sont le New York Stock Exchange et le Nasdaq), soit environ 2500 valeurs de grandes, moyennes et petites capitalisations et (ii) l'ensemble des ADRs de valeurs internationales cotées sur les bourses de New York et qui ont au minimum 10 milliards USD de capitalisation boursière, soit environ 600 valeurs de toutes zones géographiques (Europe, Asie, Amérique hors États-Unis...) de grandes et moyennes capitalisations, à partir de critères d'investissement socialement responsables (ISR), afin d'identifier les entreprises ayant les meilleures pratiques en matière de développement durable selon l'analyse du Déléataire de Gestion Financière. L'analyse extra-financière du FCP est faite par le Déléataire de Gestion Financière de manière simultanée au regard des trois critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (critères ESG) ; elle porte sur 90 % de l'actif net, calculé sur les titres éligibles à l'analyse extra-financière : actions et titres de créances émis par des émetteurs privés et quasi-publics. Cette analyse se fonde sur de la recherche externe qui vise à anticiper les impacts, positifs et négatifs, de la prise en compte des trois critères ESG par une entreprise dans son secteur. Le Déléataire de Gestion Financière utilise cette recherche externe dans le but d'exclure les valeurs les moins bien notées de l'univers d'investissement initial. La liste d'exclusions de la Société de Gestion sert de second filtre. En effet, un comité d'exclusion, propre à la Société de Gestion, établit une liste d'exclusions après analyse des controverses ou allégations ESG, définies notamment comme des violations sévères, systématiques et sans mesures correctives des droits ou des atteintes en matière ESG. La liste d'exclusions inclut également des secteurs controversés comme le tabac, le charbon et les jeux d'argent. Avec l'application de ces deux filtres (note quantitative et comité d'exclusion), l'univers d'investissement initial est épuré de 20 % de valeurs sur la base de considérations extra-financières (valeurs les moins bien notées et/ou exclues), de manière à définir l'univers d'investissement du FCP (approche dite « en sélectivité »).

- Sélection des titres en fonction de leurs caractéristiques financières et extra-financières. Sur la base de cet univers réduit, le FCP peut intervenir sur tous les marchés d'actions, et pourra être exposé jusqu'à 110 % en actions de toutes capitalisations. Le FCP peut intervenir sur tous les marchés d'actions internationaux, principalement nord-américains (USA, Canada) en orientant plus particulièrement la recherche vers des actions de sociétés délaissées et/ou sous évaluées par le marché, ou présentant un caractère défensif par le dividende versé de façon régulière et pérenne et/ou la réalité de leurs actifs et la qualité du bilan. Cette méthode de gestion repose sur une totale indépendance par rapport à des indices ou des secteurs d'activité. Ces sociétés seront choisies parmi les grandes, les moyennes ou les petites valeurs. Les valeurs seront choisies à l'issue du travail de recherche financière et extra-financière (selon les trois critères ESG) effectué en interne par les équipes concernées chez Anchor Capital Advisors L.L.C. Le Déléataire de Gestion Financière, qui prend ainsi en compte de manière simultanée et systématique les critères « Environnement » (émissions de CO2 et leur réduction avec un focus important sur les entreprises avec une faible intensité capitalistique, l'intensité de prélèvement d'eau, etc.), « Social » (rôle des femmes employées, sécurité des travailleurs, rotation des salariés, etc.) et « Gouvernance » (engagement effectif des administrateurs et du management, indépendance du conseil d'administration et sa rémunération à long terme, etc.).

Le fonds sera exposé entre 90 % et 100 % de son actif en actions. Les actions nord-américaines seront largement majoritaires puisque le fonds sera en permanence exposé au minimum à 75 % du total de son actif sur les actions nord-américaines. Les actions des autres pays de l'OCDE (hors USA et Canada) pourront également être présentes (25 % de l'actif maximum), ainsi que des actions de pays non membres de l'OCDE pour un maximum de 10 % du total de l'actif. Le fonds pourra par ailleurs investir dans des « American Deposit Receipt » (ADR) dans la limite de 10 % maximum de son actif net.

Des obligations, bons du Trésor et autres titres de créances négociables pourront être placés dans l'actif du fonds dans la limite de 10 % du total de l'actif du fonds. La notation minimale qui sera retenue pour les émetteurs obligataires sélectionnés sera de B en application de la méthode de Bâle ou une notation jugée équivalente par la société de gestion. Ces supports d'investissements pourront être libellés soit en euro, soit en dollar. Pour la sélection et le suivi des titres de taux, la société de gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement aux agences de notation. Elle privilégie sa propre analyse de crédit qui sert de fondement aux décisions de gestion prises dans l'intérêt des porteurs.

A titre accessoire, dans la limite de 10 % du total de l'actif, et dans un souci de diversification géographique le fonds investira en parts ou actions de FIA et d'OPCVM de droit français et/ou européen et de FIA, investis en actions ou en monétaire pour la gestion de la trésorerie. S'il ne s'agit pas d'OPC internes, des disparités d'approche sur l'ISR peuvent exister entre celles retenues par la Société de Gestion du FCP et celles adoptées par la société de gestion gérant les OPC externes sélectionnés. Par ailleurs, ces OPC n'auront pas nécessairement une approche ISR. En tout état de cause, le Déléataire de Gestion Financière privilégiera la sélection des OPC ayant une démarche ISR compatible avec la philosophie de la Société de Gestion.

La part S n'est pas couverte contre le risque de change.

Faculté de rachat : Les ordres de souscriptions et de rachats sont centralisés chaque jour à 16 heures et exécutés sur la valeur liquidative calculée sur la base des cours de clôture des marchés du jour. La valeur liquidative est calculée chaque jour.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse notamment aux investisseurs de détail qui (i) ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, (ii) souhaitent un investissement cohérent avec l'objectif de gestion et la période de détention recommandée du produit, et (iii) sont prêts à assumer un niveau de risque entre moyen et élevé sur leur capital initial. Les parts ne sont pas ouvertes à la souscription aux investisseurs U.S. Persons tels que définis dans le Prospectus.

Nom du dépositaire : CACEIS BANK

Lieu et modalités d'obtention d'information sur le produit : Le Prospectus, les derniers documents annuels et périodiques du produit en français, la politique de rémunération, la politique de transmission des inventaires (modalités d'obtention pour les porteurs), la politique d'engagement actionnarial et le compte rendu sur la mise en œuvre de la politique d'engagement actionnarial, ainsi que toute autre informations pratiques, notamment la dernière valeur liquidative du ou des parts du produit sont disponibles sur le site www.tocquevillefinance.fr, et gratuitement auprès de TOCQUEVILLE FINANCE, 36, QUAI HENRI IV - 75004 PARIS, France.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

Indicateur de risque :



L'indicateur synthétique de risque ("ISR") part de l'hypothèse que vous conserverez les parts du produit pendant toute la période de détention recommandée qui est de 5 ans.

L'ISR permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres produits. Il indique la probabilité que le produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 5 sur 7, qui est une classe de risque entre moyenne et élevée. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre moyen et élevé et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est probable que la capacité de TOCQUEVILLE FINANCE à vous payer en soit affectée.

Les autres risques matériellement pertinents non pris en compte dans le calcul de l'ISR du produit sont les suivants :

- Risque de liquidité
- Risque de crédit

Pour plus de détails concernant les risques, veuillez-vous référer au Prospectus.

La liste détaillée des risques liés au produit figure dans le Prospectus du produit disponible sur demande auprès de TOCQUEVILLE FINANCE.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas du marché, vous pourriez perdre toute ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance :

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché.

L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que les performances moyennes du produit (et de l'indice de référence le cas échéant) au cours des 10 dernières années. Le scénario de tension montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Période de détention recommandée : 5 ans Exemple d'investissement : 10 000 €		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	6 102 €	797 €
	Rendement annuel moyen	-38,98%	-39,70%
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 289 €	9 208 €
	Rendement annuel moyen	-17,11%	-1,64%
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 690 €	14 286 €
	Rendement annuel moyen	6,90%	7,39%
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	14 376 €	16 527 €
	Rendement annuel moyen	43,76%	10,57%

Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre :

- 29/08/2022 et 29/09/2023 pour le scénario défavorable
- 27/01/2017 et 28/01/2022 pour le scénario intermédiaire
- 29/08/2017 et 29/08/2022 pour le scénario favorable.

QUE SE PASSE-T-IL SI TOCQUEVILLE FINANCE N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le Produit est constitué comme une entité distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du Produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du Produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du Produit.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires.

Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %) ;
- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire ;
- que 10 000 EUR sont investis la première année

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux (en €)	598 €	1 796 €
Incidence des coûts annuels (*)	5,98%	2,62% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 10,0% avant déduction des coûts et de 7,4% après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	3,5% du montant investi, il s'agit du montant maximal que vous paierez, la personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 350 €
Coûts de sortie	1,0% de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé. La personne qui vous vend le produit peut appliquer des frais de rachat de : 0,0% - Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des frais réels.	100 €
Coûts récurrents supportés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs et d'exploitation	1,35% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	135 €
Coûts de transaction	0,29% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	29 €
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit	0 €

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Période de détention recommandée : au minimum de 5 ans.

L'investisseur pourra demander le rachat total ou partiel de ses parts à tout moment au cours de la vie du produit. Frais appliqués en cas de rachat : 1,0%. Frais appliqués en cas de rachat par la personne qui vous vend le produit : 0,0% - Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des frais réels.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant le produit, l'investisseur peut contacter son conseiller bancaire ou contacter :

Par courrier : TOCQUEVILLE FINANCE - DCCI, 36, QUAI HENRI IV - 75004 PARIS, France ;

Par email : serviceclient_TFSA@lbpam.com.

Une description du processus de traitement des réclamations est disponible sur notre site internet à l'adresse www.tocquevillefinance.fr/traitements-des-reclamations/.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Classification SFDR : Article 8

Le Prospectus, la dernière valeur liquidative, les documents annuels et périodiques, les informations relatives à la finance durable, les performances passées au cours des 6 années passées, ainsi que la composition des actifs sont adressés gratuitement dans un délai de 8 jours ouvrés suivant la réception de la demande, sur simple demande du porteur, auprès de TOCQUEVILLE FINANCE (36, QUAI HENRI IV - 75004 PARIS, France). Ces documents et informations sont également disponibles sur l'adresse suivante : <https://www.tocquevillefinance.fr/funds/TOCQUEVILLE-VALUE-AMERIQUE-ISR/S/>.

Informations pour les investisseurs en Suisse : jusqu'au 31 décembre 2023, le représentant en Suisse est CARNEGIE FUND SERVICES SA, Rue du Général-Dufour 11, 1204 Genève. A partir du 1er janvier 2024, le représentant en Suisse est REYL & Cie SA, Rue du Rhône 4, 1204 Genève. Le prospectus pour la Suisse, les feuilles d'information de base, le règlement, les rapports semestriels et annuels peuvent être obtenus gratuitement auprès du représentant en Suisse. Les derniers prix des actions sont disponibles sur www.fundinfo.com.

Le service de paiement en Suisse est BANQUE CANTONALE DE GENEVE, Quai de l'Île 17, 1204 Genève.